



LA VILLE DE CHIÈVRES RECRUTE !

Un(e) Ouvrier qualifié service espaces verts (H/F/X) Contrat à durée indéterminée – Temps plein (38h/semaine) – Niveau D2

Votre mission

Le service technique assure la gestion et l'entretien des voiries communales, des espaces verts et des bâtiments communaux. Il participe également à la mise en œuvre des politiques communales en matière d'urbanisme, de mobilité, d'environnement et d'énergie.

Au sein de ce service, l'équipe des espaces verts assure l'aménagement, l'entretien et le développement des espaces verts de la Ville, ainsi que la préservation de la qualité et de la propreté des espaces publics.

Tâches et activités :

Sous la responsabilité du responsable du département des espaces verts, vous serez notamment chargé(e) des missions suivantes :

- Contrôler l'état des espaces verts et identifier les interventions nécessaires à leur entretien et à leur valorisation ;
- Aménager, entretenir et valoriser les espaces verts et les espaces publics (désherbage, arrosage, entretien des massifs, etc.) ;
- Entretenir les surfaces enherbées (tonte, débroussaillage, finitions, etc.) ;
- Entretenir les sentiers communaux et leurs abords ;
- Entretenir les parcelles plantées (travail du sol, désherbage, amendement et fertilisation adaptés, etc.) ;
- Réaliser des travaux de plantation et de renouvellement des végétaux (arbres, arbustes, haies, vivaces, plantes saisonnières, etc.) ;
- Effectuer les travaux de taille des végétaux dans le respect de leurs caractéristiques et des bonnes périodes d'intervention ;
- Appliquer les bonnes pratiques de prévention et de lutte contre les plantes invasives ;
- Installer et entretenir les équipements et aménagements liés aux espaces verts (bacs à fleurs, jardinières, mobilier et autres installations, etc.) ;
- Trier, évacuer et valoriser, dans la mesure du possible, les déchets verts et autres résidus issus des chantiers ;
- Utiliser les machines, les outils et les équipements mis à disposition dans le respect des consignes de sécurité, et en assurer l'entretien courant ;
- Veiller à la propreté, à la sécurité et au bon état des chantiers après intervention ;
- Participer aux travaux et aux missions de l'ensemble du service technique et apporter un renfort aux autres équipes en fonction des besoins.

Cette liste de tâches n'est pas exhaustive et peut évoluer en fonction des nécessités du service.

Profil recherché

- Vous disposez d'une formation et/ou d'une expérience professionnelle significative en horticulture, en jardinage ou en entretien et aménagement d'espaces verts ;

- Vous maîtrisez les techniques courantes d'entretien des espaces verts : tonte, taille, plantation, désherbage et entretien des massifs ;
- Vous êtes capable d'utiliser les machines et les outils propres au métier en respectant les règles de sécurité ;
- Vous connaissez les végétaux, leurs besoins et les principales périodes de plantation et de taille ;
- Vous faites preuve d'autonomie, de rigueur, de polyvalence et d'un bon esprit d'équipe ;
- Vous appréciez le travail en extérieur et êtes disposé(e) à travailler dans des conditions météorologiques variées ;
- Vous êtes attentif(ve) à la qualité du travail réalisé, à la propreté des lieux et au respect de l'environnement ;
- Vous êtes titulaire des permis de conduire B et BE ;

Constituent des atouts :

- Le permis C ;
- Le permis ou certificat requis pour l'utilisation d'une tronçonneuse ;
- Une formation en élagage et/ou en grimpe.

Conditions de recrutement

- Être titulaires d'un diplôme ou certificat au moins équivalent à l'enseignement technique secondaire inférieur (ETSI), professionnel secondaire inférieur (EPSI), ou justifier d'une qualification professionnelle valorisable en lien avec la fonction :
Sont notamment considérées comme équivalentes :
 - Les formations certifiées par le Forem ;
 - Les certificats délivrés par les Centres de formation des Classes moyennes ;
 - Les formations reconnues par l'AviQ ;
 - Les attestations de capacités acquises dans le cadre de l'apprentissage industriel.
- Être titulaire du permis de conduire B et BE
- Réussir l'examen de recrutement comportant les épreuves suivantes :
 - Épreuve écrite : permettant d'apprécier l'aptitude professionnelle du candidat (50 points)
 - Épreuve orale : entretien permettant de juger de la maturité des candidats et d'apprécier leurs aptitudes (50 points).

Pour être admissible, les candidats doivent obtenir au moins 50% des points pour chacune des épreuves et au minimum 60% des points au total.

Conditions de travail

 Contrat à durée indéterminée

Régime de travail : 38 heures par semaine

Entrée en fonction : Courant décembre 2026

Rémunération déterminée sur base de l'échelle barémique D2 (avec possibilité de valoriser jusqu'à 6 ans d'ancienneté du secteur privé et l'ensemble de l'ancienneté du secteur public)



Comment postuler ?

Les personnes intéressées et répondant aux conditions requises sont invitées à faire parvenir leur candidature pour le **9 novembre 2026 16h30** au plus tard :

- Soit par lettre recommandée à l'Administration communale de Chièvres - Service GRH - Rue du Grand Vivier 2 à 7950 Chièvres
- Soit par courriel à l'adresse mail suivante : grh@chievres.be, avec la référence « Ouvrier qualifié-2026 »

Les candidatures doivent obligatoirement être accompagnées des pièces suivantes :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum Vitae ;
- Une copie du diplôme ;
- Une copie recto/verso du permis de conduire ;
- Une copie recto/verso de la carte d'identité ;
- Un extrait récent du casier judiciaire (délivré moins de 3 mois avant la date limite de réception des candidatures) – modèle 595.



Toute candidature incomplète à la date de clôture de l'appel ou transmise hors délai sera considérée comme irrecevable. Les candidatures ne répondant pas aux conditions seront rejetées.



Besoin d'informations complémentaires ?

Toutes précisions complémentaires peuvent être sollicitées auprès du service GRH de la Ville de Chièvres, Rue du Grand Vivier 2, 7950 Chièvres, par courriel grh@chievres.be ou par téléphone 068/656 817.

Règlement Général de Protection des Données

Conformément au Règlement Général de Protection des Données UE 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD), à la Loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, ainsi qu'à leurs modifications ultérieures, tout candidat est informé que les données personnelles demandées par l'Administration Communale de Chièvres sont exclusivement traitées dans le cadre de la procédure de recrutement et de sa gestion.